



Mairie de
Saint-Georges-sur-Baulche

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU 11 octobre 2021

DÉLIBÉRATION N°2021-083

OBJET : Convention relative à la prise en charge des honoraires et frais médicaux par le CDG 89 dans le cadre du secrétariat des instances médicales et aux modalités de leur remboursement par les collectivités et établissements concernés

En exercice : 23
Membres
Présents(s) : 16
Pouvoir(s) : 3
Absent(s) : 7

Le onze octobre deux mille vingt et un, à 19h30, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Madame Christiane LEPEIRE.

Les membres présents en séance :

Christiane LEPEIRE, Michel DUCROUX, Chrystelle EDOUARD, Yannick BARBOTTE, Claire GUEGUIN, Christian VEILLAT, Martine MORETTI, Christiane GALLON, Gérard PORA, Isabelle CAMBIER, Frédéric GRACIA, Philippe THOMAS, Richard FAURE, Aurélien HELLE, Anne Sophie DA COSTA, Thomas GUETTARD

Le ou les membre(s) ayant donné un pouvoir :

Aurore BAUGE à Claire GUEGUIN, Christophe GUYOT à Chrystelle EDOUARD, Bertrand POUSSIERRE à Yannick BARBOTTE

Le ou les membres absent(s) :

Aurore BAUGE, Christophe GUYOT, Bertrand POUSSIERRE Claire DEZOUTTER, Nathalie PREUD'HOMME, Nicolas PERROUD, Aurélie HENault

Secrétaire de séance : Gérard PORA

Le Centre de Gestion a en charge l'organisation des commissions de réforme, organisme qui traite les dossiers d'accident du travail des agents des collectivités.

Afin de faciliter cette procédure, le Centre de Gestion souhaite conventionner avec chaque commune afin de régler directement les experts, puis de refacturer ces frais à la collectivité concernée.

Cette convention est exempte de frais de gestion ; seul le montant des honoraires est repris précisément.

Il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir autoriser Madame le Maire à signer cette convention.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie conforme.

Le Maire
Christiane LEPEIRE



Envoyé en préfecture le 15/10/2021

Reçu en préfecture le 15/10/2021

Affiché le 15/10/2021

ID : 089-218903466-20211011-2021_083-DE